



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Travaux de modernisation du RER B

Question écrite n° 44865

Texte de la question

Mme Maud Gatel appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le calendrier des travaux de modernisation du RER B. Après des décennies de sous-investissements chroniques, le Gouvernement a souhaité donner la priorité aux transports du quotidien. Parmi eux, la ligne B du RER dont la fréquentation pré-covid frôlait le million de voyageurs quotidiens. Il s'agit, selon IDFM, de la deuxième ligne la plus empruntée d'Europe. En 2021, quatre axes du RER B ont connu une ponctualité inférieure à 80 % pendant au moins trois mois. En réaction aux difficultés récurrentes des voyageurs, un plan ambitieux de 500 millions d'euros destiné à la modernisation du RER B et en particulier de son tronçon nord géré par la SNCF, a été acté par l'État dans le cadre du Charles de Gaulle (CDG) Express. À cet effet, deux grandes opérations de travaux avaient été programmées les deux derniers week-end du mois de mai 2022. Ce calendrier, qui a déjà connu de nombreux retards du fait des recours contre le CDG Express, pâtit désormais de son statut de principale desserte du Stade de France. En effet, un concert prévu le 21 mai 2022 et la finale de la Ligue des champions qui se tiendra le 28 mai 2022, auront un impact sur ces travaux pourtant essentiels à la qualité du service. Si le Gouvernement a confirmé leur reprogrammation prochaine, les manifestations successives organisées au Stade de France ne sauraient durablement empiéter sur ces nécessaires travaux du RER B. Aussi, elle lui demande quelles mesures seront prises pour garantir la livraison dans les meilleurs délais des travaux de modernisation du RER B.

Données clés

Auteur : [Mme Maud Gatel](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44865

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1686

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)